Philippe Guillaume Bigot de Graderon

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1703 Sorti

Né à Rouen (Seine Inf^re) , le 1682

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Odry : t. III, p. 75.

Bicaïs : t. II, p. 678.

P. Sommervogel : N 882.

Archiv. de Tours : Actes des visites de Tours

Le Père Philippe Guillaume Bigot de Graveron

Listes des assemblées

1717	Paris	
1720	"	1714 N.D. des Vertus
1723	"	1711 " act.
1726	"	
1729	"	
1732	"	
1733	"	
1736	"	
1739	"	
1742	"	
1745	"	
1746	"	

Nécrologe — absent

M. M. 607. 4e catalogue, N 184 =

Philippe Guillaume Bigot, du diocèse de Rouen, entré à Paris en 1703, Sorti.

M. M. 612, N 271 =

Le Confrère Philippe Guillaume Bigot de Graveron, du diocèse de Rouen, âgé de 21 ans, fils de Mre Philippe Bigot de Graveron, conseiller au Parlement de Rouen et d'Anne Bulteau, a fait ses humanités aux Jésuites de Paris, sa philosophie au Plessis, 3 ans de théologie en Sorbonne, 3 ans de séminaire à St Magloire, entré le 27 Novembre, vêtu le 15 Xbre 1703. Faic sa pension ordinaire. Sorti.

MM 618 p 31 N 269 =

Le Confrère Philippe Guillaume Bigot de Graveron Tonsuré

Né à Rouen 21 ans

fils de Philippe Bigot de Graveron, conseiller au Parlement de Rouen et Anne Bulteau

humanités aux jésuites de Paris, philos. au Plessis

3 ans en Sorbonne, 3 ans de séjour à S. Magloire

entré à Paris le 27 Nov reçu le 15 X. 1703

pension 400 ₶ à l'Inst, 300 ₶ et son entretien pour toujours

Ses prédications =

1715 l'Avent à S. Honoré avec le P. Durandi

1716 le Carême aux Nouv. convertis

l'Avent à l'Oratoire avec le P. Bérard

1717 l'Avent à l'Oratoire avec le P. Gaichier

1718 le Carême à l'Oratoire avec le P. Chaufréau

l'Avent à l'Oratoire avec le P. Terrasson

1735 le Carême à l'Oratoire avec les P.P. Garandy et la Bastide

1736 le Carême à l'Oratoire avec les P.P. Tatou et Maximi

1737 le carême à l'Oratoire avec le P. Rousselet

1738 le carême à l'Oratoire avec le P. Terrier

Listes des Assemblées — Philippe Guillaume de Graveron

1711 N.D. des Vertus dit

1714 "

1736 Paris

En 1735 il donne pendant le Carême des Conférences le mardi et le Vendredi, à 3h., rue St Honoré

M.M. 607, 4e catalogue, N 773 =

Philippe Guillaume Bigot de Graveron, de Rouen, entré à Paris en 1703.

prêtre en septembre 1708

Bicais = Notice de l'Oratoire de France [Mss. d'Aix, t. II. p. 379 Notice du P. Gaffarel.
copie de la Bib. Nle, t. II p. 257.

Le P. Joseph Gaffarel laissa en mourant plus de 6 volumes in 4 de manuscrits sur la théologie et diverses matières de piété. Ces manuscrits ont été quelque temps entre les mains du Père de Graveron, son confrère, qui en a peut-être fait usage dans ses sermons et ses conférences ; mais on ignore ce qu'ils sont devenus depuis.

Bicais = Notice de l'Oratoire de France [Mss. d'Aix, t. II. p. 678.
Copie de la Bibl. Nle, t. III, p. 144.

Philippe-Guillaume Bigot de Graveron, fils d'un conseiller au Parlement de Rouen, étant entré dans l'Oratoire le 27 Novembre 1703, âgé de 21 ans, s'y est conduit toute sa vie en vrai ecclésiastique, faisant sa principale occupation de la prière et de l'étude. C'était un homme d'un esprit juste, expert, à qui un long exercice du saint ministère avait donné une grande connaissance du cœur humain. Il prêcha longtemps à Paris avec succès, attirant à ses instructions un concours de monde prodigieux. Il excellait surtout dans les conférences où il entrait dans les

détails les plus intéressants avec une netteté et une précision qui ne laissaient rien à désirer à ses auditeurs. Après avoir quitté ses collègues, le P. de Graveron passa quelques années à N.D. des Vertus ; ensuite il alla demeurer dans la maison de Paris qui le posséda près de 30 ans. Il termina sa carrière déjà fort avancée de

Nous avons de lui un ouvrage imprimé sous ce titre :

Conférences sur divers sujets de morale et de piété, par le Père de Graveron, prêtre de l'Oratoire. A Paris, chez Hérissant 1763, 2 vol. in 12.

Ces conférences sont au nombre de 24. Elles roulent sur l'adoration, la soumission et la crainte chrétiennes, sur la confiance en Dieu, la prière, l'amour de Dieu, le désir du ciel, le jurement, les vœux, la sanctification du dimanche, sur le devoir des enfants, sur leur éducation, sur les maîtres et les domestiques, sur l'homicide et la vengeance, sur le vol, la restitution, la médisance, le scandale, l'aumône et la foi.

« Il ne faut point chercher dans ces entretiens, dit le journal de Verdun (Mars 1763, page 179) les belles phrases, ni une « élocution élégante et fleurie ; mais en récompense on y trouvera, ce qui est beaucoup plus précieux, des instructions « solides, énoncées en termes pleins d'onction. On y reconnaîtra le langage d'un homme véritablement pénétré « des saintes vérités qu'il expliquait ; l'on y admirera le don qu'il avait de connaître tous les détours du cœur « humain et l'art avec lequel il savait en développer les plus secrets replis. Nous ne croyons pas pouvoir trop « recommander l'acquisition de ce bon livre aux personnes qui aiment à connaître les devoirs de la religion ; il serait « même à souhaiter que tous les pères de famille le missent entre les mains de leurs enfants pour y puiser les bons « principes de la morale chrétienne et que tous ceux qui sont chargés de la direction des âmes, surtout dans les « campagnes, voulussent bien se le procurer, soit pour s'instruire solidement eux-mêmes, soit pour modeler « leurs instructions sur celles de ce savant oratorien. »

Odny = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25683) t. III. p. 75 verso =

Philippe Bigot de Graveron, fils de Philippe Bigot de Graveron, conseiller au Parlement de Rouen et d'Anne Butteau, reçu le 15 octobre 1703, âgé de 21 ans, après avoir fait 3 ans de théologie à St Magloire.

Conférences sur divers sujets de morale et de piété par le R. P. de Graveron, prêtre de l'Oratoire, à Paris, chez J. Th. Hérissant 1763, 2 vol. in 12

avec approbation et privilège du roi

T. I pp IX f 1x pp 458

T. II f 1x pp. 500 ff 2x

Permission du P. de la Valette du 18 octobre 1762

Privilège du roi du 5 octobre 1762

(Bibliothèque de Beaune N 2204)

Registres du conseil

18 octobre 1762 permission au sieur Jean Thomas Hérissant, imprimeur et libraire à Paris d'imprimer les conférences ecclésiastiques de feu le P. de Graveron, prêtre de la Congrégation.